



Séjour avec l'association *Vercors terre de répit*

Document d'information pour les familles

Nos séjours offrent aux aidants (parents, conjoints, frères, sœurs) des moments de repos en famille, hors du quotidien, avec leur proche fragilisé par le handicap ou la maladie, enfants ou adultes de moins de 60 ans souffrant de tout type de handicaps.

Pour en savoir plus sur notre association et les séjours que nous organisons : <https://vercorsterrederepit.com>

Ce document présente l'esprit de notre association et les informations pour bien préparer votre séjour dans le cadre magnifique du massif du Vercors.

Les valeurs de l'association :

- **ENSEMBLE** : Ensemble en famille, avec d'autres familles et avec les bénévoles
- **RÉPIT ADAPTÉ À CHACUN** : Un répit sur mesure, en fonction des besoins de chaque famille
- **ACCÈS FACILITÉ** : Pour soulager les aidants, un accès facilité dans la mesure de nos possibilités aux niveaux administratif et financier, et pour la recherche d'hébergement.
- **ENTRAIDE, ÉCHANGE ET CONVIVIALITÉ**

Organisation des journées pendant les séjours

Nos séjours sont d'abord des moments précieux de rencontres, de convivialité et de découverte d'une montagne douce et belle.

Pour vivre des temps forts, « extra-ordinaires », nous faisons aussi appel à des professionnels pour des activités. Nous adaptons ces activités selon et les envies et les besoins de chaque membre de la famille. Elles sont organisées pour tous les participants et accompagnées par toute une équipe de bénévoles pour que chacun en profite à son rythme. Les activités peuvent être des randonnées (nous avons du matériel pour les personnes à mobilité réduite), de la médiation animale, de la musique, des ateliers de créativité, de la relaxation etc. Fréquemment, un(e) éducateur (trice) complète l'équipe de bénévoles.

Pour que chacun puisse se reposer, les bénévoles font tout pour relayer les familles auprès de la personne fragile. Toutefois nous ne sommes pas une équipe médicalisée. Les moments et activités pour les aidants sont donc toujours organisés à proximité de la personne fragilisée, pour que la famille puisse intervenir si besoin.

- **Horaires** : Les familles se retrouvent à 10h pour passer la journée ensemble jusqu'à environ 17h30. Le soir, elles regagnent leurs hébergements.

Qui peut participer aux séjours ?

Jusqu'à présent nous pouvons ponctuellement proposer nos séjours à des personnes (famille et amis) qui voulaient venir avec leurs proches pour ces temps de répit. Mais nous sommes de plus en plus sollicités. Ainsi, pour que les groupes ne soient pas trop importants et en permettre l'accès au plus grand nombre, nous accueillons deux aidants adultes maximum. Les frères et sœurs sont bien sûr toujours bienvenus !

Hébergement, transport et repas

- **Transport** : Pendant le séjour, l'association peut organiser les déplacements si nécessaire, et accueillir à leur arrivée les familles à l'arrêt de bus le plus proche en cas de besoin.
- **Hébergement** : Les familles trouvent un logement indépendant. Si vous êtes en difficulté pour chercher, nous pouvons vous aider à trouver une solution.
- **Repas** : L'association s'occupe des déjeuners et des goûters. Les petits-déjeuners et dîners sont pris en charge par les familles
 - **Régimes alimentaires spécifiques** : Les cuisiniers qui préparent les repas peuvent uniquement prendre en compte les allergies médicalement reconnues (merci de nous en informer à l'avance). Pour tout autre impératif alimentaire, veuillez nous en parler avant le séjour afin que nous puissions envisager une solution.

Exception pour les séjours de week-end : les familles sont hébergées sur place et partagent également les petits-déjeuners et dîners.

Coûts du séjour

Grâce à ses partenaires publics et privés, l'association prend en charge une partie du coût des repas et tous les frais liés aux activités ainsi qu'aux professionnels encadrants, à la location du lieu collectif et, si nécessaire, aux éducateurs spécialisés.

Les frais à prévoir pour les séjours et les week-ends sont :

- **Adhésion annuelle à l'association pour la famille** : 25 euros. Adhésion obligatoirement réglée avant le séjour, pour l'assurance.
- **Repas du midi** : 10 euros par adulte et 5 euros par enfant (jusqu'à 12 ans inclus).
- **Pour la nuit du week-end** : 10 euros par adulte et 5 euros par enfant (jusqu'à 12 ans inclus)

Nous espérons que votre séjour avec *Vercors terre de répit* sera une source de joie, de repos et de ressourcement. **Pour toute question, ou situation particulière, merci de nous contacter par téléphone ou par mail** à l'adresse repit.vercors@gmail.com.

Véronique Bailly, présidente - Tel : 06 83 40 49 47
Anne Biron, vice-présidente - Tel : 06 71 21 41 07
et toute l'équipe des bénévoles de l'association !